

Embargo until 14 July
1.0 p.m.

Address by President Hallstein welcoming
His Excellency Monsieur Habib Bourguiba,
President of the Tunisian Republic
(Chateau de Val Duchesse, 14 July 1966)

- - - - -

Mr. President,

It is with lively satisfaction that we receive Your Excellency today in this historic place, the Chateau de Val Duchesse, where the Treaty establishing the European Economic Community was drafted. My colleagues and I appreciate the honour you have done the Commission by accepting its invitation and I speak for all here when I bid you a very cordial welcome.

We greet in Your Excellency's person the head of a friendly nation which, only one year after the setting up of our Community, was already expressing the wish to establish special relations with it, so much so that it was thought at the time that Tunisia would be the first State to be associated with us.

Seven years have passed since then and we must note with regret that circumstances have not yet permitted the conclusion of an agreement corresponding to the intention and the objectives laid down by the Governments of our Member States when the Rome Treaty was signed.

True, your country was long confronted with difficult circumstances. We fully understood why your Government had to wait until 1963 before pronouncing on the nature and form that could be adopted for an agreement which was desired by both parties.

.../...

However, between the foundation of the Community in 1958 and the beginning of our negotiations in 1965 there were changes on both sides of the Mediterranean which have brought us nearer to the goal we are seeking.

During these six years the European Community made decisive progress towards the achievement of its basic objectives, the free movement of goods between Member States and the introduction of a common agricultural policy.

Although this undertaking, in which we have had to surmount very great obstacles, has not been completed and still depends on the reconciliation of sometimes contradictory interests, what has already been accomplished provides a solid foundation that will make it easier for us to envisage the establishment of preferential relations with your country.

Unfortunately, the negotiations undertaken in 1965 were retarded by the difficulties experienced by our Community in that year, today, fortunately, these have been overcome.

Meanwhile we have been happy to see, indeed we have been struck by admiration for, the resolution shown by the Tunisian people in pursuing the courageous course of economic and social progress traced for it by the Head of State. The extent of the results obtained in so short a time justifies optimism about the success of the ten-year development plans on which your nation has embarked and which it is pursuing with such energy.

We have also noted that Morocco and Algeria, following the example of Tunisia, have decided in their turn to seek an agreement with the Community. In consequence, the problems raised by our negotiations with your country are to some extent simplified but have assumed larger dimensions.

.../...

This similar attitude of the Maghreb States with regard to the Community seems to be in line with the efforts being made by these countries for a gradual alignment of their economies. There can be no doubt that a widening of the markets in the Maghreb would favour the setting up there of profitable industries, and that the help which the Community could give to the development of your country could only be the more effective for this.

We still have a long way to go before we reach our common objective. Not to recognize this fact or to refuse to accept it would be a lack of honesty or objectivity. The very nature of our Community in the present phase of its development means that everything it does takes a length of time which we ourselves are the first to deplore.

However, the determination and the good will with which both sides are imbued and the excellent atmosphere in which our negotiations have begun augur well for the final success of our efforts. I am convinced of the firm intention of our six Member States to arrive at a special agreement between the Community and Tunisia which will make it possible to expand trade and will contribute to the economic and social advance of the Tunisian Republic.

As regards the Commission over which I have the honour to preside, I can, Mr. President, give you the most formal assurance that my colleagues and myself, and our staff, will spare no effort to speed the resumption of negotiations on all the questions awaiting settlement and to contribute to their successful conclusion.

I thank you, Mr. President, for the great honour you have done us by your visit and I make bold to hope that you will leave us with the feeling that you, Sir, and your country have sincere friends here.

Discours de bienvenue de M. le Président HALLSTEIN
à Son Excellence Monsieur Habib BOURGUIBA,
Président de la République tunisienne
(Château de Val-Duchesse, 14 juillet 1966)

- - - - -

Monsieur le Président,

C'est avec une vive satisfaction que nous recevons aujourd'hui
Votre Excellence en ce lieu historique, le Château de Val-Duchesse,
où a été élaboré le Traité instituant la Communauté économique
européenne. Mes collègues et moi apprécions l'honneur que vous
avez fait à la Commission en acceptant son invitation. Je me fait
l'interprète de tous ici en vous souhaitant une très cordiale bien-
venue.

Nous saluons dans la personne de Votre Excellence le Chef
d'une Nation amie qui, un an seulement après la fondation de notre
Communauté, témoignait déjà de son désir d'établir avec elle des
relations particulières, si bien qu'on avait pu penser alors que la
Tunisie serait le premier Etat associé à la Communauté.

Sept ans se sont écoulés depuis lors et nous devons consta-
ter avec regret que les circonstances n'ont pas encore permis de
parvenir à la conclusion d'un accord répondant à l'intention et
aux objectifs définis par les gouvernements de nos Etats membres
lors de la signature du Traité de Rome.

Certes, votre pays a été longtemps confronté avec des
circonstances difficiles. Nous avons bien compris pourquoi votre
gouvernement a dû attendre l'année 1963 pour se prononcer sur la
nature et la forme que pourrait revêtir l'accord souhaité de part
et d'autre.

- 2 -

Cependant, entre la fondation de notre Communauté en 1958 et le commencement de nos négociations en 1965, une évolution s'est produite de part et d'autre de la Méditerranée qui nous a rapprochés du but que nous recherchons.

La Communauté européenne a réalisé au cours de ces six années des progrès décisifs vers la réalisation de ses objectifs fondamentaux, la libre circulation des marchandises entre les Etats membres et la mise en place d'une politique agricole commune.

Bien que cette entreprise dans laquelle nous avons dû surmonter de très grands obstacles ne soit pas achevée et suppose encore la conciliation d'intérêts parfois contradictoires, les progrès accomplis ont établi la base solide à partir de laquelle il nous est plus facile d'envisager l'établissement de relations préférentielles avec votre pays.

Malheureusement le déreusement de nos négociations engagées en 1965 a été retardé par les difficultés qu'a traversées notre Communauté au cours de l'année dernière, mais qui sont aujourd'hui heureusement surmontées.

D'autre part nous avons observé avec un sentiment de joie et même d'admiration la détermination dont a fait preuve le peuple tunisien dans la voie courageuse que lui a tracée son chef vers le progrès économique et social. L'ampleur des résultats obtenus en si peu d'années permet d'augurer avec optimisme de la réalisation des perspectives décennales de développement que votre Nation s'est assignées et qu'elle poursuit avec tant d'énergie.

Nous avons également constaté que le Maroc et l'Algérie, suivant l'exemple de la Tunisie, ont décidé de rechercher également un accord avec la Communauté. De ce fait, les problèmes qui se posent dans nos négociations avec votre pays se trouvent dans une certaine mesure simplifiés, mais ont pris une ampleur accrue.

Cette attitude similaire des Etats du Maghreb à l'égard de la Communauté nous paraît s'inscrire dans le cadre des efforts que ces pays accomplissent vers un rapprochement progressif de leurs économies. Il n'est pas douteux en effet qu'un élargissement des marchés maghrébins y favorisera l'implantation d'industries rentables et que le concours que la Communauté pourra apporter au développement de votre pays n'en sera que plus efficace.

Nous avons encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre notre but commun. Ne pas le reconnaître ou ne pas vouloir l'admettre serait manquer d'honnêteté ou d'objectivité. La nature même de notre Communauté dans la phase actuelle de son développement lui impose des délais dont nous sommes les premiers à déplorer la longueur dans toutes ses démarches.

Cependant, la détermination et la bonne volonté qui animent les deux partenaires ainsi que l'atmosphère excellente dans laquelle ont commencé nos négociations font augurer du succès final de nos efforts. Je demeure en effet convaincu de la ferme intention de nos six Etats membres d'aboutir à la conclusion d'un accord particulier entre la Communauté et la Tunisie qui permette l'intensification des échanges et contribue au développement économique et social de la République tunisienne.

Pour ce qui est de la Commission que j'ai l'honneur de présider, je puis vous donner l'assurance la plus formelle, Monsieur le Président, que mes collègues et moi, ainsi que nos services, ne ménagerons aucun effort pour hâter la reprise des négociations sur l'ensemble des questions à régler et pour contribuer à leur heureux aboutissement.

En vous remerciant, Monsieur le Président, pour le grand honneur que vous avez bien voulu nous faire en nous rendant cette visite, je me permets d'exprimer l'espoir que vous nous quitterez avec le sentiment que Votre Excellence et votre pays ont ici de sincères amis.